

La Bibliothèque Publique d'Information



- 10 400 mètres carrés d'espaces publics sur trois niveaux
- 2 400 places assises
- 223 agents permanents et personnels vacataires (2024)
- Offre documentaire de la bibliothèque numérique Gallica : 10 millions de documents (2023)
- Budget d'environ 9,7 millions d'euros (2024)
- 1 300 000 entrées (2024)
- Collections imprimées : 335 867 (2024)

La Bibliothèque Publique d'Information est un établissement public administratif sous tutelle du ministère de la Culture (Direction générale des Médias et des Industries culturelles, Service du Livre et de la Lecture).

Déménagement¹

Le Centre Pompidou a fermé pour travaux en 2025 pour une réouverture prévue en 2030. Pendant la durée des travaux, la BPI a déménagé ses collections au site Lumière (40 avenue des Terroirs de France dans le 12^e).

8900 m² sont dédiés au public (perte de 23% de sa surface initiale, répercussion sur les collections mises à disposition).

La bibliothèque reste gratuite et libre d'accès, et conserve une large amplitude horaire : 12h-22h en semaine, 11h-22h les week-ends et jours fériés, fermeture les mardis.

Missions et activités de la BPI

¹ <https://pro.bpi.fr/fermeture-demenagement-relogement-de-la-bpi-en-2025/> (consulté le 26/07/2026)

Les missions de la BPI, bibliothèque nationale de lecture publique, sont fixées par les articles

R342-1 à R342-16 du Code du patrimoine :

- « D'enrichir, de conserver et de mettre à disposition de tous les publics, gratuitement et dans toute la mesure du possible en libre accès, un choix constamment tenu à jour de collections, françaises et étrangères, de documents d'information générale et d'actualité ;
- De coopérer avec des bibliothèques et établissements culturels, français et étrangers, et de mener des programmes de recherche en matière de bibliothéconomie et de lecture ;
- De favoriser la coopération entre bibliothèques publiques ;
- D'offrir un ensemble d'activités et de médiations dans le domaine de la culture et des arts, en coordination avec la programmation du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou ».

Les spécificités de la BPI se caractérisent par la gratuité de la fréquentation de son espace, par le libre-accès aux collections, par l'absence de prêt des documents (uniquement de la consultation sur place), par le non- accroissement de ses collections physiques.

Les activités de la BPI :

- Programmation culturelle riche et variée : expositions temporaires² (à noter par exemple l'exposition consacrée à Catherine Meurisse en 2020-2021 ou celle de Corto Maltese en 2023), conférences, débats, lectures, concerts, cinéma documentaire avec la Cinémathèque du documentaire et le festival Cinéma du réel ;

- Action éducative : éducation aux médias, à l'information et à l'esprit critique ; éducation aux images ;

- La médiation sur site et en ligne : médiation culturelle, médiation numérique et médiation sociale. A noter : les ateliers de conversation en français langue étrangère, espagnol, anglais, portugais ; les ateliers numériques et les ateliers consacrés à l'emploi et à la vie professionnelle ; les permanences à destination des publics du champ social organisées avec des associations (permanence d'aide juridique, permanence d'écrivain public, permanence d'orientation et d'accès aux soins...) ; Le magazine Balises, paraît 3 fois par an dans sa version imprimée et dispose d'un site internet pour des contenus enrichis.

² <https://www.bpi.fr/expositions/> (consulté le 26/07/2026)

- La coopération : organisation de journées d'études et de colloques à destination des professionnels de la lecture publique ; site BPI pro met à la disposition des bibliothèques de lecture publique des ressources et des outils proposés par la BPI et d'autres bibliothèques ; coordination du service de questions/réponses à distance Eurêko ; soutien au Réseau Carel, association professionnelle dont l'objectif est de promouvoir les ressources numériques dans les bibliothèques publiques ; diffusion d'un catalogue de films documentaires.

- Études et recherche : Le Service Études et recherche de la Bpi publie régulièrement des enquêtes sur ses publics et leurs usages. Il pilote de nombreux programmes de recherche nationaux réalisés en partenariat avec le Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture.

Les éditions de la Bibliothèque publique d'information publient des ouvrages de documentation professionnelle.

Quels publics ?

La BPI est accessible à tous sans inscription les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 22h, le week-end de 11h à 22h. Fermeture le mardi et le 1er mai.

Quelles collections ?

La BPI propose des collections encyclopédiques en libre-accès sur tous les types de supports (monographies et périodiques imprimés, collections numériques, documents sonores, dont des vinyles, des films documentaires, des méthodes de langues, des jeux vidéo).

Trois départements thématiques se partagent l'offre documentaire : Département Comprendre (sciences, sciences humaines, cinéma documentaire), Département Vivre et Imaginer (médecine, droit, techniques, savoirs pratiques, autoformation, littérature, musique et arts), Département Lire le monde (presse et médias).

Historique

Le projet d'une grande bibliothèque de lecture publique installée dans le centre de Paris est né dans les années 1960 dans le cadre du projet de rénovation du quartier des Halles. Lorsque le président Georges Pompidou décide de la création d'un musée d'art moderne sur le plateau de Beaubourg en 1969, le projet d'une bibliothèque publique lui est rattaché.

1976 : le décret n° 76-82 du 27 janvier 1976 porte création de la Bibliothèque publique d'information

1977 : ouverture du Centre Pompidou et ouverture de la BPI au public

1997-1999 : la BPI ferme ses portes pour travaux, une partie des collections reste accessible pendant les travaux au 11 rue Brantôme

2000 : réouverture de la BPI dans les espaces du Centre Pompidou

2020 : le décret n° 2020-195 du 4 mars 2020 portant diverses dispositions relatives aux bibliothèques abroge le décret n° 76-82 du 27 janvier 1976 portant création de la Bibliothèque publique d'information et codifie les statuts de l'établissement dans le livre III du Code du patrimoine (partie réglementaire), en insérant dans le titre IV Bibliothèques nationales un chapitre II Bibliothèque publique d'information. Il abroge le décret de 1976

Projets notables

- La cinémathèque du documentaire
- Le festival Cinéma du réel : festival international de films documentaires
- Le festival de littérature contemporaine Effractions
- Travaux de rénovation en 2022 : afin de poursuivre le travail de modernisation de l'établissement, d'importants travaux de rénovation ont été effectués. En Juin 2022, l'entrée de la bibliothèque se faisait par le hall du Centre Pompidou alors qu'auparavant le public devait contourner le bâtiment. Certains espaces documentaires ont été inaccessibles durant l'été 2022 mais la bibliothèque est restée ouverte au public. En 2025, c'est l'ensemble du Centre Pompidou qui ferme au public pour une entière rénovation du lieu entraînant le déménagement de la Bibliothèque à l'Espace Lumière.

Personnalités

La BPI est dirigée depuis février 2026 par Renan Benyamina (décret du 23/02/2026).

Le président du conseil d'administration de la BPI est le président du Centre national d'art et de culture-Georges Pompidou, auquel la BPI est liée par convention. Le président du Centre Pompidou est depuis juillet 2021 Laurent Le Bon.

Ressources pour aller plus loin

- Site officiel : <https://www.bpi.fr/>
 - Histoire de la BPI : <https://www.bpi.fr/la-bibliotheque/histoire-de-la-bpi/>
 - La cinémathèque du documentaire : <https://cinematheque-documentaire.org/>
 - Eurêkoi : <https://www.eurekoi.org/>
-